

Éducation

Une responsabilisation intelligente pour les lycéens exclus

Comme annoncé lors d'un précédent conseil municipal, les élus de Caudebec ont acté la signature d'une convention avec le lycée Buisson. L'objectif : offrir une alternative formatrice aux élèves exclus.

Jusqu'à ce jour, lorsqu'un élève du lycée Ferdinand-Buisson faisait l'objet d'une mesure d'exclusion temporaire, cela se terminait dans le meilleur des cas par une semaine de « vacances » à domicile devant les écrans. Une donne qui va changer, depuis la signature d'une convention, lundi dernier, entre le lycée d'Elbeuf, représenté par son proviseur Sébastien Zandecki, et Laurent Bonnaterre, le maire de Caudebec-lès-Elbeuf.

Prendre ses responsabilités

Dorénavant, la Ville pourra accueillir au sein de ses services municipaux des élèves, dans le cadre de mesures de responsabilisation, après accord du conseil d'administration du lycée. La mesure de responsabilisation est une sanction disciplinaire prononcée par le conseil de discipline ou le chef d'établissement.

Cette mesure est destinée à aider l'élève à prendre conscience de ses potentialités et à favoriser un processus de responsabilisation. Elle a pour objectif de faire participer l'élève à des activités de solidarité, culturelle ou de formation, à des fins éducatives.

Au cours de la période qui sera définie, l'élève pourra découvrir les activités de la structure d'accueil, assister ou participer à l'exécution de tâches. Les services municipaux de Caudebec accueilleront donc, chaque fois que cela sera nécessaire, les élèves faisant l'objet d'une exclusion temporaire.

Ce dispositif, comme l'a souligné le proviseur du lycée Buisson, a emporté l'adhésion des conseillers d'éducation. Il est convenu qu'un rendez-vous lors de chaque accueil sera fixé entre l'élève et la police municipale, pour un temps d'échanges. Un entretien avec la famille sera également mis en place.



La signature de la convention entre le lycée Buisson et la ville de Caudebec. Le Journal d'Elbeuf